

Utilisation de l'outil GES-PLU par la ville de Melun (77)



- Urbanisme
- Île-de-France

Pourquoi agir ?

Située à proximité de Paris, en Seine-et-Marne, la ville de Melun (40 000 habitants) s'engage dans l'élaboration d'un Plan Local d'Urbanisme (PLU) dès janvier 2010 et mené à terme en septembre 2013.

Soumis à de forts enjeux démographiques et sociaux, l'élaboration du PLU de la ville de Melun s'inscrit dans une politique globale de développement durable. Afin de garantir l'intégration des préconisations environnementales à son document d'urbanisme, la ville s'engage pour une Approche Environnementale de l'Urbanisme (AEU®). De nombreuses mesures en découlent : autorisation des toitures végétalisées, normes de stationnement à la baisse, intégration de la trame verte, sites pour des parkings relais, prises électriques, bonus de Coefficient d'Occupation des Sols (COS) sur certaines zones...

Au niveau énergétique, la commune offre un réseau de chaleur géothermique qu'elle envisage de faire classer pour bénéficier de l'obligation de raccordement avec une extension sur une zone à urbaniser du PLU. Elle mène un projet d'aménagement ambitieux (2 500 logements, 25% de logements passifs et 25% de logements BEPOS) sur la plaine de Montaigu et suit un projet de transport collectif en site propre reliant Melun à Sénart, un itinéraire domicile-travail fréquemment emprunté.

Par ailleurs, un Plan Climat Energie Territorial (PCET) est en cours d'élaboration au niveau de l'agglomération Melun Val-de-Seine. Ce contexte particulier est favorable à l'utilisation de l'outil GES-PLU du CERTU, outil permettant d'évaluer et de comparer les émissions de gaz à effet de serre (GES) associées aux scénarios d'aménagement envisagés dans le cadre du PLU.

Accompagnée d'un bureau d'études mis à disposition par la Direction régionale Île-de-France de l'ADEME pour les lauréats de l'appel à projet AEU® 2011, la ville de Melun mesure à l'aide de cet outil l'intérêt en terme de lutte contre le changement climatique des orientations prises dans le PLU et valorise ainsi, a posteriori, le travail réalisé.

Même si le calendrier d'avancement du PLU ne permet pas d'intégrer les résultats au processus décisionnel, la collecte des données et le questionnement sur les différents choix techniques ont une vertu pédagogique favorisant l'appropriation des enjeux énergie-climat en interne.



Organisme

Ville de Melun

Partenaires

ADEME Direction régionale Île-de-France

Coût

- Achat de l'outil GES-PLU : 12 € TTC
- Accompagnement offert par l'ADEME pour les lauréats de l'appel à projet AEU®, session 2011

Bilan en chiffres

- 58% d'émissions de GES économisées grâce aux mesures environnementales du PLU (22 000 t_{eq}CO₂)
- 2,5% d'émissions de GES économisées grâce à l'extension du réseau de chaleur (400 t_{eq}CO₂)

Date de lancement

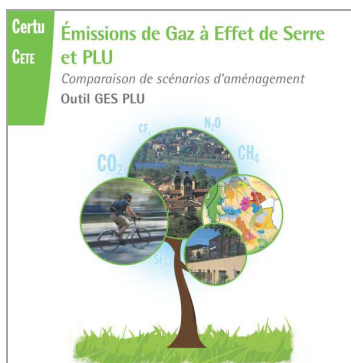
2013

Exemples à suivre et Opérations exemplaires téléchargeables sur le site de l'ADEME (www.ademe.fr) et de l'ADEME Ile-de-France (www.ile-de-france.ademe.fr)

Enseignements :

Eric DeOliveira, Responsable du Service Urbanisme Prospectif Etudes et Renouveau à la Direction de la Stratégie et de l'Aménagement Urbain Durable de la ville de Melun :

« L'utilisation de l'outil GES-PLU est malheureusement arrivée un peu tard, le projet de document étant quasiment arrêté. Nous avons malgré tout réalisé des scénarios car j'y voyais un intérêt pour l'amélioration continue de notre PLU (modification, révision) et pour la montée en compétence de notre ville sur la thématique énergie-climat. L'utilisation de l'outil venait également enrichir nos réflexions sur l'évolution du réseau de chaleur ou l'écoquartier de la plaine de Montaignu. »



Crédit photo : ©Laurent Mignaux / METL-MEDDE, ©Guy F., Vincent J., Fillod Barbarino N./AUL

Présentation et résultats

Après une première visite du bureau d'études - mandaté par l'ADEME - pour définir les objectifs et présenter l'outil, plusieurs allers-retours ont été réalisés afin d'aboutir à des scénarios pertinents et cohérents. La mise en relation avec des acteurs spécialisés, comme le ROSE Île-de-France (réseau d'observation statistique de l'énergie) ou l'exploitant du réseau de chaleur, ont été nécessaires pour compléter les données.

Quatre scénarios ont finalement été rendus :

- Scénario 1, tendanciel (+3 300 t_{eq}CO₂) : il poursuit une extension tendancielle, avec 750 nouveaux logements à l'échéance du PLU, et sans mesure particulière pour le développement durable ;
- Scénario 2, objectifs PLU (+16 600 t_{eq}CO₂) : il correspond au projet de PLU actuel, avec la création de 6 000 logements et l'intégration des mesures de développement durable ;
- Scénario 3, sans extension de réseau (+17 000 t_{eq}CO₂) : il est identique au précédent au détail près qu'il ne prévoit pas d'extension du réseau de chaleur. Il permet donc, par comparaison, de quantifier l'impact de l'extension du réseau de chaleur ;
- Scénario 4, urbanisation sans mesure environnementale (+39 200 t_{eq}CO₂) : il accueille le même niveau de population que le PLU actuel, mais sans mesure sur l'énergie et l'environnement.

L'écart entre les scénarios 1 et 2 est lié aux hypothèses d'accueil de la population : l'accueil de nouveaux habitants n'est pas neutre du point de vue des émissions de GES et les mesures de sobriété et d'efficacité énergétique doivent être d'autant plus ambitieuses pour les limiter. Cependant, à périmètre constant (6 000 nouveaux logements), on observe dans le scénario 4 que les mesures environnementales prises dans le PLU de Melun permettent une économie de plus de 22 000 t_{eq}CO₂ par an, soit une réduction de 58% des émissions de GES, par rapport à un projet sans aucune prise en considération de l'environnement.

Focus

L'accueil important de population prévu par le PLU de Melun ne permettait pas une analyse fine des résultats : l'impact des mesures d'économies étant « noyé » dans les émissions liées aux nouveaux habitants. Une fois les grands paramètres fixés, il est donc plus pertinent de raisonner à périmètre constant et de jouer sur des variables plus fines dans l'outil. La même problématique s'est posée pour quantifier l'impact du classement du réseau de chaleur permettant une obligation de raccordement. Un scénario spécifique a dû être réalisé, permettant d'identifier un gain de 2,5% des émissions annuelles totales. Ce gain relativement mineur est dû aux faibles consommations des bâtiments neufs et à la présence d'énergie fossile dans le mix énergétique du réseau de chaleur (40%).

Facteurs de reproductibilité

L'existence d'études préalables précises de type diagnostic énergétique (dans le cadre d'un PCET ou d'OPAH par exemple) et la connaissance des acteurs ressources sur le territoire facilitent l'utilisation de l'outil GES-PLU. Les principes d'utilisation de l'outil étant maintenant compris, une utilisation ultérieure sera facilitée (utilisation de l'outil GES-Opam pour le quartier de la plaine de Montaignu). Concernant l'articulation avec le PLU, il est préférable d'utiliser l'outil le plus tôt possible (ante-PADD), afin qu'il constitue une véritable aide à la décision pouvant infléchir les choix structurants.

POUR EN SAVOIR PLUS

- Le site internet de l'ADEME : www.ademe.fr/urbanisme
- Le site de l'ADEME en Île-de-France : www.ile-de-france.ademe.fr
- Le site du CERTU : www.certu.fr/ges-et-urbanisme-3-outils-pour-a551.html

CONTACTS

- Ville de Melun
Tél : 01 60 56 03 49
edeoliveira@ville-melun.fr
- Direction régionale Île-de-France de l'ADEME
Tél : 01.49.01.45.53
environnement.collectivites@ademe.fr